



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC**

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau, Québec K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Vehicles & Industrial Products Division
140 O'Connor, Tower East
4th Floor
140 O'Connor, Tour Est
4ème étage
Ottawa
Ontario
K1A 0S5

Title - Sujet Autobus, Navetteur, 40 personnes	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8476-195939/B	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client W8476-195939	Date 2019-08-13
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$HP-539-77422	
File No. - N° de dossier hp539.W8476-195939	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-08-27	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Kathy Cafferty	Buyer Id - Id de l'acheteur hp539
Telephone No. - N° de téléphone (613) 297-2896 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

1. La présente modification de la demande de proposition portant le numéro 003 a pour effet de répondre aux questions suivantes.

2. Les réponses suivantes aux questions de soumissionnaires :

Q1. Page 1 of 25, Portée 1.1

La présente Description d'achat porte sur les exigences relatives à des autobus, navetteur, avec moteur avant avec leurs accessoires et leurs caractéristiques.

Nos autocars sont équipés d'un moteur à compartiment arrière. La Description d'achat peut-elle être modifiée en conséquence?

R1. Oui, c'est acceptable.

À l'annexe «B» - Description d'achat – autobus, navette en date du 2018-06-01, Portée 1.1

SUPPRIMER : La présente Description d'achat porte sur les exigences relatives à des autobus, navetteur, avec moteur avant avec leurs accessoires et leurs caractéristiques.

INSÉRER : La présente Description d'achat porte sur les exigences relatives à des autobus, navetteur avec leurs accessoires et leurs caractéristiques.

Q2. Page 5 of 25, 3.4.3 Dimensions

(d) Le véhicule doit avoir une hauteur de pas plus que 3 380 mm

Nos autocars sont construits avec une hauteur de 3.500 mm. La Description d'achat peut-elle être modifiée en conséquence?

R2. Oui, c'est acceptable.

À l'annexe «B» - Description d'achat – autobus, navette en date du 2018-06-01, le paragraphe 3.4.3 d) :

SUPPRIMER : Le véhicule doit avoir une hauteur de pas plus que 3 380 mm.

INSÉRER : Le véhicule doit avoir une hauteur de pas plus que 4 150 mm.

Q3. Page 5 of 25, 3.5 Véhicule Standard (b) Caractéristiques du véhicule i Fenêtres

4. La zone de passagers doit être équipée des fenêtres inférieur fixe avec une section coulissant supérieur

Nous demandons respectueusement au MDN d'accepter une fenêtre à guillotine à cadre à double vitrage - une seule pièce. Les fenêtres coulissantes en T sont courantes dans les autobus de transport en commun et les autobus scolaires.

A3. C'est ne pas acceptable. Les fenêtres coulissantes en T supérieures sont requises.

Q4. Page 6 of 25, iv Pare-soleil

1. Le véhicule doit être équipé de deux (2) pare-soleil intérieurs rotatifs et pivotants.

Comme il n'y a pas de pare-soleil dans notre autocar, nous vous demandons respectueusement d'accepter les stores à ciseaux télécommandés à la place du pare-soleil pour le pare-brise avant.

R4. Oui, c'est acceptable.

À l'annexe «B» - Description d'achat – autobus, navette en date du 2018-06-01, le paragraphe 3.5 (b) iv :

SUPPRIMER : 1. Le véhicule doit être équipé de deux (2) pare-soleil intérieurs rotatifs et pivotants; et

INSÉRER : 1. Le véhicule doit être équipé de deux (2) pare-soleil intérieurs rotatifs et pivotants ou l'équivalent; et

Q5. Page 6 of 25, iv Pare-soleil

2. Le véhicule doit être équipé d'un pare-soleil transparent teinté pliable pour le conducteur.

Nous demandons respectueusement l'acceptation d'un store à conducteur manuel en tant que store à ciseaux au lieu d'un pare-soleil teinté transparent rabattable.

R5. Oui, c'est acceptable.

À l'annexe «B» - Description d'achat – autobus, navette en date du 2018-06-01, le paragraphe 3.5 (b) iv :

SUPPRIMER : 2. Le véhicule doit être équipé d'un pare-soleil transparent teinté pliable pour le conducteur.

INSÉRER : 2. Le véhicule doit être équipé d'un pare-soleil transparent teinté pliable ou l'équivalent, pour le conducteur.

Q6. Page 7 of 25, vii Porte Colis

2. La porte colis doit être équipé de maille filet pour la rétention des colis.

Nous ne fournissons pas de filet à mailles et nous demandons respectueusement l'acceptation, dans le casier à colis, de fournir des cordons de rétention ou des portes de casier à colis à la place des filets à mailles.

R6. C'est ne pas acceptable. Le filet à mailles pour la rétention des colis est nécessaire.

Q7. Page 6 of 25, v Porte des Passagers

2. La porte d'accès des passagers doit être une porte verrouillable bi-pliant feuille.

Nous demandons respectueusement au MDN d'accepter une porte de berline verrouillable au lieu d'un porte bi-plant.

R7. Oui, c'est acceptable.

À l'annexe «B» - Description d'achat – autobus, navette en date du 2018-06-01, le paragraphe 3.5 (b) v :

SUPPRIMER : 2. La porte d'accès des passagers doit être une porte verrouillable bi-pliant feuille;

INSÉRER : 2. La porte d'accès des passagers doit être une porte verrouillable.

Q8. Page 7 of 25, (c) Structure de la Carrosserie du Véhicule

ii Le véhicule doit être équipé d'une porte légère pour le compartiment moteur munie de panneaux acoustiques servant à atténuer le bruit du moteur.

Nous offrons une porte arrière de moteur en fibre de verre qui répond aux niveaux de bruit recommandés par l'APTA. Aucun panneau acoustique séparé ne serait nécessaire. La Description d'achat peut-elle être modifiée en conséquence?

R8. Oui, c'est acceptable.

À l'annexe «B» - Description d'achat – autobus, navette en date du 2018-06-01, le paragraphe 3.5 (c) ii:

SUPPRIMER : Le véhicule **doit** être équipé d'une porte légère pour le compartiment moteur munie de panneaux acoustiques servant à atténuer le bruit du moteur;

INSÉRER : Le véhicule doit être équipé d'une porte légère pour le compartiment moteur munie de panneaux acoustiques ou l'équivalent pour réduire le bruit du moteur.

Q9. Page 7 of 25, (c) Structure de la Carrosserie du Véhicule

iv La zone des passagers doit avoir un plancher en contreplaqué résistant à l'eau d'une épaisseur minimale de 15,8 mm.

Notre offre standard est un plancher de contreplaqué avec du contreplaqué de qualité extérieure à 5 plis de 1/2 pouce (12,7 mm) d'épaisseur nominale. Tous les panneaux intérieurs, sièges passagers, rail de siège soudé conçu pour être utilisé avec du contreplaqué de 1/2 pouce. Les planches de 15,8 mm d'épaisseur ne peuvent pas être proposées. La Description d'achat peut-elle être modifiée en conséquence?

R9. Oui, c'est acceptable.

À l'annexe «B» - Description d'achat – autobus, navette en date du 2018-06-01, le paragraphe 3.5(c) iv:

SUPPRIMER : La zone des passagers **doit** avoir un plancher en contreplaqué résistant à l'eau d'une épaisseur minimale de 15,8 mm; et

INSÉRER : La zone des passagers doit avoir un plancher en contreplaqué résistant à l'eau d'une épaisseur minimale de 12,7 mm; et

Q10. Page 10 of 25, (h) Rétroviseurs

ii Chaque miroir doit être équipé d'une section convexe, en bas de la section plate, avec une surface d'au moins 15.000 mm².

Nous offrons un miroir standard avec le miroir convexe au-dessus du miroir plat, nous pouvons également ajouter un miroir convexe de 3,25" au bas du miroir. La Description d'achat peut-elle être modifiée en ce sens?

R10. À l'annexe «B» - Description d'achat – autobus, navette en date du 2018-06-01, le paragraphe 3.5 (h) ii:

SUPPRIMER : Chaque miroir doit être équipé d'une section convexe, en bas de la section plate, avec une surface d'au moins 15.000 mm²; et

INSÉRER : Chaque miroir doit être équipé d'une section convexe, avec une surface d'au moins 15.000 mm²; et

Q11. Page 11 of 25, (k) Compartiments à Bagage du Soubassement iii Portes de Compartiment 1. Les compartiments à bagage du soubassement doivent être équipés de portes s'ouvrant vers le haut à un angle d'au moins 135 degrés jusqu'à l'ouverture complète.

Nous proposons des portes verticales à pantographe - les portes se soulèvent vers le haut. Nous demandons que la porte pantographe soit acceptée au lieu des portes battantes vers le haut.

R11. Oui, c'est acceptable

À l'annexe «B» - Description d'achat – autobus, navette en date du 2018-06-01, le paragraphe 3.5 (k) iii :

SUPPRIMER : 1. Les compartiments à bagage du soubassement **doivent** être équipés de portes s'ouvrant vers le haut à un angle d'au moins 135 degrés jusqu'à l'ouverture complète;

INSÉRER : 1. Les compartiments à bagage du soubassement doivent être équipés de porte(s) s'ouvrant vers le haut à un angle d'au moins 135 degrés jusqu'à l'ouverture complète ou des porte(s) de type pantographe.

Q12. Page 11 of 25, iv Revêtement du Compartiment

1. Les compartiments à bagage du soubassement doivent être enduits d'un revêtement X-Box à vaporiser.

Nous pouvons offrir le vaporisateur de protection de marque Krown au lieu du vaporisateur X-Box. La Description d'achat peut-elle être modifiée en conséquence?

R12. Oui, c'est acceptable.

À l'annexe «B» - Description d'achat – autobus, navette en date du 2018-06-01, le paragraphe 3.5 (k) iv :

SUPPRIMER : 1. Les compartiments à bagage du soubassement **doivent** être enduits d'un revêtement X-Box à vaporiser; et

INSÉRER : 1. Les compartiments à bagage du soubassement doivent être enduits d'un revêtement de protection Line -X ou l'équivalent;

Q13. Page 12 of 25, 3.5.1 Accessories du Véhicule (c) Compartiment à Bagages Arrière
i Le véhicule doit être équipé d'un compartiment à bagages entièrement fermé qui est séparé de la zone à passagers à l'arrière du véhicule.

Nous ne fournissons pas de coffre arrière. La Description d'achat peut-elle être modifiée en conséquence ? Notre autocar offre un volume total de coffre à bagages : 285 pi³ - 8,07 pi³ sans WCL 270 pi³ - 7,65 pi³ avec WCL.

R13. Oui, c'est acceptable.

À l'annexe «B» - Description d'achat – autobus, navette en date du 2018-06-01, le paragraphe 3.5(k) :

SUPPRIMER : **Compartiments à bagage du soubassement**

INSÉRER : **Compartiments à bagage**

À l'annexe «B» - Description d'achat – autobus, navette en date du 2018-06-01, le paragraphe 3.5(k):

SUPPRIMER : i Le véhicule **doit** être équipé des compartiments à bagage situés dans le soubassement;
ii Les compartiments à bagage du soubassement **doivent** être accessibles par le côté de trottoir;

INSÉRER : i Le véhicule **doit** être équipé des compartiment(s) à bagage avec un volume total d'au moins 7.90 cu m (279 cu pi);
ii Les compartiment(s) à bagage **doit** être accessible(s) de l'extérieur de l'autobus;

À l'annexe «B» - Description d'achat – autobus, navette en date du 2018-06-01, le paragraphe 3.5.1(c) :

SUPPRIMER : **Compartiment à bagages arrière**

INSÉRER : **Compartiment à bagages arrière** (applicable seulement pour une l'autobus avec moteur avant)

Q14. Page 12 of 25, vii Escaliers
1. Le compartiment à bagages arrière doit être équipé des escaliers pliant avec des rampes pour accès ou l'Équivalent.

Comme il n'y a pas de soute à bagages à l'arrière, il n'y aura pas d'escalier rabattable par charnière. La Description d'achat peut-elle être modifiée en conséquence?

R14. C'est ne pas acceptable. Le compartiment à bagages arrière doit être équipé des escaliers pliant avec des rampes pour accès ou l'équivalent.

Q15. Page 13 of 25, 3.7.1 Composants du Moteur (a) Filtre à air
ii Le filtre à air doit être un filtre à air sec remplaçable à au moins deux étages.

Notre système de filtration d'air à deux étages se compose d'un dispositif centrifuge de pré-nettoyage et d'une cartouche filtrante à air avec élément filtrant remplaçable. Est-ce que la Description d'achat le permet et, si ce n'est pas le cas, peut-elle être modifiée pour tenir compte du type de système?

R15. Oui, c'est acceptable.

Q16. Page 13 of 25, 3.7.1 Composants du Moteur (a) Filtre à air
iii Le filtre à air doit être équipé d'un indicateur d'encrassement monté dans le véhicule, qui est visible de la position de conducteur.

Une jauge de restriction de filtre montée à l'intérieur et visible par le conducteur n'est pas disponible avec notre autocar. Il y a un filtre à air (indicateur de restriction d'air) dans le compartiment moteur qui peut être vu lorsque la porte du compartiment moteur est ouverte. La Description d'achat peut-elle être modifiée en conséquence?

R16. C'est ne pas acceptable.
Le filtre à air doit être équipé d'un indicateur d'encrassement monté dans le véhicule, qui est visible de la position de conducteur.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION DEMEURENT INCHANGÉES.